



Tabac jaune Canadien

L'augmentation dans la culture du tabac jaune ou "tabac séché à l'air chaud" est un développement à signaler dans la production de tabac canadien en ces cinq dernières années. C'est surtout dans le sud-ouest de l'Ontario et dans la région de Sumas, en Colombie-Britannique, que cette culture s'est développée. De 8 millions de livres qu'elle était en 1928, la production de tabac jaune est passée à 27 millions de livres en 1932, pour retomber entre 22 et 23 millions de livres en 1933 à cause de la saison défavorable. En même temps que cette augmentation dans la production de tabac jaune, il y avait une diminution graduelle dans la production de tabac foncé.

Commentaires et Nouvelles

Nous publions ici ce qu'il faut appeler les grandes lignes d'un projet de loi présenté, la semaine dernière, aux Communes, par l'hon. M. Weir, ministre de l'Agriculture du Canada; loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil fédéral de contrôle du commerce des produits naturels canadiens.

Création d'un conseil fédéral de vente, avec pouvoir de former des conseils locaux et de coopérer avec les conseils de vente créés par les provinces.

Autorité d'assurer par ordre-en-conseil la vente réglementée de tout produit naturel.

Contrôle au moyen de permis de l'exportation de tout produit dont la vente sera réglementée.

Contrôle de la vente interprovinciale des produits réglementés.

Réglementation de l'importation de toute marchandise sensée concurrencer un produit réglementé au Canada.

Pouvoir de permettre aux producteurs organisés de contrôler la vente de leurs produits.

Les produits couverts par la loi seront ceux de la mer, des forêts et de la ferme. Les produits des mines ne sont pas concernés.

Compensations aux personnes pouvant avoir à subir des pertes du fait d'ordre du conseil d'avoir à exporter ou garder leur produit hors du marché.

Compensations aux exportateurs pour pertes résultant de fluctuations dans le change.

Contrôle des classes des produits réglementés pouvant être exportés.

Vastés pouvoirs d'enquête sur les marges de prix dans la manutention des produits réglementés, avec pouvoir de fixer des marges équitables.

Amendes jusqu'à concurrence de \$10.000 pour toute infraction à la loi.

Que penser de ce projet, en ce moment où nous ne possédons aucun détail précis, que même ce bill n'a pas été discuté sur le parquet de la Chambre, par nos mandataires?

Les journaux que nous avons lus font déjà des commentaires. Leurs points de vue diffèrent selon qu'ils sont sympathiques ou non à l'Administration qui gouverne le pays. Les feuilles qui se réclament indépendantes des partis politiques font même quelques réserves, d'autres condamnant le projet. C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Ainsi l'Action Catholique, sous la signature de M. Poulin, trouve le projet si audacieux "qu'il faudrait probablement aller en Italie ou peut-être en Russie pour trouver quelque chose d'aussi réglementant".

Farm Economies publié par le Collège d'Agriculture de l'état de New York à l'université de Cornell, nous donne une idée de l'état des marchés des produits de la ferme et du coût de la vie chez nos voisins, dans son numéro de février 1934. Nous y trouvons les chiffres suivants: L'indice des prix de gros pour toutes nécessités de la vie de \$9 qu'il était en janvier 1933, marquait 105 en 1934.

Station Expérimentale Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux Cultivateurs

PRÉPARONS-NOUS

N'attendons pas que le temps des arrosages soit arrivé pour penser à l'achat des insecticides et fongicides; un retard prolongé, un oubli peuvent être la cause de résultats fâcheux. Ceux qui n'auront pas reçu à temps leurs insecticides et fongicides pour pratiquer les premiers arrosages, lorsque ceux-ci seront recommandés par les instructeurs, ne devront pas être surpris si certains insectes et maladies infestent leur verger et leurs champs. Assurons-nous, sans tarder, de recevoir les quantités d'ingrédients nécessaires pour préparer nos bouillies d'arrosages au cours de l'été.

SOINS DE LA JUMENT POULINIÈRE AVANT LA MISE-BAS

Sur la fin de la période de gestation, la jument poulinière doit continuer à prendre de l'exercice régulièrement à tous les jours. Mais à cette époque tout particulièrement, on évitera les exercices qui pourraient provoquer l'avortement. La participation à tous les travaux de la ferme constitue un danger assez grand. Les glissades comme les contre-coups sont particulièrement à craindre. Si on n'a pas de travail convenable à lui donner, il faudra mieux l'envoyer se dégoûter dans un enclos quelconque à tous les jours ou encore la faire marcher au lieu.

Quelques semaines avant la mise-bas, il faut commencer à diminuer la ration de grains vu que le travail est considérablement diminué. La nourriture à cette époque doit être plutôt laxative et la ration doit se composer de foin de trèfle et d'un mélange de deux parties d'avoine et d'une partie de son.

Environ quinze jours avant la date de la mise-bas, on enlève les fers de la jument et on la place dans la loge où elle donnera son poulain. Celle-ci doit être assez grande pour lui permettre de circuler librement, avoir été désinfectée à l'avance, être munie

L'indice des prix des produits de la ferme est passé 81 contre 59 qu'il était en janvier 1933, pour l'état de New York; 71 contre 52 indice moyen pour tous les états de la république Yankee.

Il y avait, toujours d'après le même bulletin, une marge de 40 points entre l'indice des prix payés pour les produits de la ferme aux cultivateurs à 68, et du prix de vente au commerce de détail à 108.

L'indice des salaires payés chaque semaine aux ouvriers des manufactures à 181 pour décembre 1932 représente une augmentation de 7 points à décembre 1933; augmentation équivalente à celle du coût de la vie.

L'indice du coût de distribution des produits qui était à 148 en janvier 1933 était descendu à 143 en 1934.

D'autre part le coût de la vie à 135 points en décembre 1933 accuse une augmentation de 7 points sur janvier 1933.

La province de Québec fournit près de la moitié des légumes en conserves consommées dans ses limites. La production atteignait un million de caisses en 1931 à rapprocher de 25,000 caisses en 1930, nous apprend un rapport du Ministère de l'Agriculture.

La mise des fruits, légumes et viandes en conserves est très recommandable dans les foyers ruraux. L'été dernier, dans le district de Québec, la récolte de tomates a été abondante et contrairement à l'habitude elle a mûri sur le champ, et plus vite qu'on ne pouvait s'attendre à le vendre au marché. Un cultivateur que nous connaissons bien a surmonté l'obstacle en mettant une partie de sa récolte en conserves avec le résultat qu'il a sauvé toute sa récolte l'une des plus fortes qu'il avait encore obtenue, l'a vendue un bon prix — et nous qui avons été assez heureux d'acheter quelques douzaines de ces conserves de tomates, nous n'en avons jamais goûté de meilleures.

Ce cultivateur du comté de Québec se propose bien de continuer à vendre une bonne partie de ses prochaines récoltes de tomates, fèves, et de blé d'Inde en boîtes, et peut-être ira-t-il jusqu'à mettre du

d'une bonne litière et être suffisamment chaude.

PRÉPARATION DES PLANTS DE JARDIN

La rigueur de l'hiver semble s'atténuer et nous comptons sur la reprise d'une température plus clémente en avril. C'est l'époque de préparer les semences du jardin et plusieurs l'ont déjà fait. Chez la plupart de nos jardiniers, l'on sème dans des caissettes gardées à la maison ou encore sur couches chaudes ou demi-chaudes.

Les caissettes dans nombre de cas remplacent la couche chaude et elles sont destinées à produire des plants de repiquage. Elles sont faites assez légères et solides à la fois. Leur longueur est ordinairement celle de la largeur de la fenêtre où on l'exposera; la largeur ne devrait être plus que la moitié de la longueur et la hauteur de 3 à 4 pouces.

Le temps venu d'ensemencer, il s'agit de drainer le fond de la boîte au moyen de gravier et de la remplir de bon terreau. L'espacement des rangs varie peu et il faut semer dru, enterrer la graine convenablement, arroser si c'est nécessaire et mettre à la chaleur et à l'abri des causes de dégât. Après la levée des graines, on placera la cassette dans une fenêtre ensoleillée d'un appartement dont la température est à peu près celle de la cuisine. Ensuite tous les 6 ou 8 jours il faut tourner chacun des côtés au soleil afin que les plantes ne poussent pas inclinées vers la lumière. Les arrosages doivent être faits à l'eau tiède dans l'avant-midi et à dose modérée.

Avec les caisses, les couches demi-chaudes serviront au repiquage. On les confectionne à la façon des couches chaudes mais comme les gros froids ne sont plus à craindre, d'ici au 15 avril, on diminue de moitié l'épaisseur du fumier et la hauteur du coffre. Les soins des couches sont ainsi réduits de moitié.

veau et du poulet en conserves car depuis quelques semaines dans ce foyer agricole où il y a dix-huit personnes à table à chaque repas, la fermière a décidé de cuire son pain, et quel pain délicieux et croustillant! J'ai retenu une douzaine de ces bons petits fours pour Pâques!

Je demanderai bientôt à ce bon ami ce qu'il pense de ces innovations sur sa ferme. Je n'oserais questionner la fermière et ses filles, on me répondrait sans doute que c'est beaucoup d'ouvrage. Pourtant je ne les connais pas comme rétractaires à la loi inéluctable du travail. Du moins leur passé, comme ces initiatives nouvelles dont Madame aidée de ses filles ont eu l'heureuse idée, depuis que l'argent est plus dur à gagner, ne permettent pas de douter que leur bonne humeur habituelle soit changée.

A propos de crédit agricole. A l'une des séances de l'Assemblée législative, la semaine dernière, l'hon. premier ministre de la province de Québec a présenté un projet de loi en vertu duquel un avocat serait nommé pour faire gratuitement l'examen des titres et établir la situation exacte des propriétés des cultivateurs qui veulent emprunter selon la loi du crédit agricole fédéral.

Si l'on tient compte du fait que le gouvernement de Québec paie déjà 1 1/2% du taux d'intérêt fixé par Ottawa à 6 1/2%, avec ce nouveau projet qui diminuera les frais du cultivateur, la situation sera améliorée considérablement.

En expliquant son bill, M. Taschereau a cité des chiffres relatifs aux prêts qui ont été faits dans notre province.

"En 1933, 237 prêts ont été consentis aux cultivateurs de notre province, représentant un total de \$438,000. Depuis la fondation du prêt fédéral, 1,310 prêts ont été faits dans notre province pour un montant total de \$2,802,000. Au 31 mai 1933, les emprunteurs de notre province devaient \$63,000 en arrrages d'intérêts. Des procédures ont été prises par la Commission pour un montant total de \$121,000 au Canada, dont \$82,000 dans la province de Québec.

Sur une remarque de M. Duplessis que les statistiques données plus haut, sont un signe qu'il faut venir en aide à l'agriculture, le premier ministre a répondu que c'était aider l'agriculture que de rendre les prêts plus faciles en diminuant les frais de la procédure à suivre pour obtenir

La Luzerne au Canada

La plus grande partie de la graine de luzerne cultivée au pays est utilisée pour les besoins domestiques; généralement la demande locale absorbe toute la récolte, même en des années de forte production. La production moyenne annuelle pour ces cinq dernières années a été d'environ 2,500,000 livres et la consommation se rapproche de ce chiffre. Si l'on tient compte cependant de la faveur dont jouit la luzerne au Canada et de la possibilité de l'expansion de sa culture pour la production de fourrage, il ne semble pas y avoir de danger immédiat de surproduction de la graine.

PETITES NOTES d'un éleveur du Nord

Pour consolider notre amitié avec le criblé, il n'y a rien de plus efficace que de le faire tourner par le moteur à gazoline. Tout moteur est facilement ajustable. Voici comment. Posez une poulie quelconque, au moteur, d'environ 4 pouces de diamètre. Une autre au criblé de 20 à 25 pouces, à la place de la manivelle. Employez de préférence une courroie légère. On obtient ensuite la vitesse désirée par le régulateur du moteur. Par cette combinaison, il est facile de faire un criblage parfait et de jouer le tour aux mauvaises herbes.

Il n'est pas de travail sur la ferme qui paie mieux que le surplús de soins donnés au nettoyage des grains de semences.

Les meilleurs grains ne sont jamais trop bons pour la semence.

Lorsque vous préparez votre commande de grains ou de graines, souvenez-vous que la Coopérative Fédérée par ses groupements de cultivateurs spécialisés dans la production de différentes sortes de semences est en mesure de fournir une qualité ultra-supérieure et un produit de chez-nous.

Nous avons maintes fois observé dans la région du Lac St-Jean que les grains de trèfles "Fédérée" résistent exceptionnellement bien à la gelée.

La production laitière de la vache est largement influencée par les soins qu'elle reçoit avant le vêlage. Notez qu'un peu d'exercice pendant cette période a de bien bons effets sur son état de santé actuelle et future.

Comme suite à la sélection des troupeaux qui a été faite l'automne dernier, dans la région du Lac St-Jean, nous anticipons pour la prochaine saison de production, un grand mouvement en faveur du contrôle laitier. Nos éleveurs de croisés semblent plus que jamais disposés à améliorer la production laitière de leurs troupeaux.

T. L. G.

les emprunts. Puis M. Taschereau cite d'autres chiffres où l'on voit que les prêts pour contracter un emprunt dans la province de Québec sont plus élevés qu'ailleurs". Nous citons M. Taschereau:

Je citerai aux apôtres du prêt agricole les autres chiffres suivants. Au 1er mai 1932, il y avait 14 pour cent d'arrages d'intérêts sur les prêts consentis dans notre province et au 1er novembre 1932, 13 p. c. Au 1er mai 1933, il y avait des arrages d'intérêts dans une proportion de 50 pour cent; et au 1er novembre 1933, de 43 pour cent. Quant aux frais à payer pour contracter un emprunt, ils sont les suivants: Québec, \$420, Colombie Anglaise, \$223, Ile du Prince Edouard, \$223, Alberta, \$120. Dans la province de Québec, la Commission du prêt agricole fédéral a dû racheter 13 terres. Ces chiffres sont déplorables".

(Suite à la page 138)

L'enregistrement

On admettra sans doute, que les pores à bacon de race pure, il y a mille fois la conformation ne répète au "standard" du vrai type à bacon serait avantageux dans l'intérêt de l'industrie porcine qu'elles soient de pour fins d'élevage.

Pour mieux reconnaître ces reproducteurs de type inférieur et s'en débarrasser en vue d'améliorer les pores à race pure en général, on s'est servi de moyen sûr et non équivoque pour les types minima de qualification — certains points comme l'uniformité de la fécondité, et l'uniformité de portée. Ce moyen, c'est l'enregistrement supérieur et l'on compte que systématiquement on pourra supprimer les générateurs de qualité inférieure de troupeaux de race pure.

Notons tout de suite, que l'enregistrement supérieur ne s'applique qu'à la race pure.

C'est en 1928, que l'on a commencé à faire des expériences afin d'établir un système sur des bases bien définies fut inauguré l'enregistrement supérieur. Dans son application pratique, ce système a pour objet de nous faire connaître les meilleures et les moins bonnes truies, afin que l'éleveur puisse se débarrasser de ces dernières. Les truies et de verrats qualifiés augmentent chaque année. L'on pourra faire un plus judicieux des sujets qui proviennent des meilleures lignées. Ce système permet aussi de reconnaître d'un coup d'oeil la valeur des truies au point de vue de la fécondité, des qualités de race, et de la qualité de la carcasse.

L'analyse des carcasses nous a permis de constater certaines qualités et aussi certains défauts qui se rencontrent assez fréquemment: le manque de fini, le manque de vigueur, le manque d'équilibre du corps, le manque de viande, le manque de puissance du ventre. C'est à cause de ces défauts que si peu de truies ont pu profiter les premières années que cette truie fut en vigueur et on peut dire en général le manque de fini a été la cause de l'insuccès dans la plupart des premières femelles, qui ont été dans l'enregistrement supérieur saines d'abord du Collège MacDonnell des Fermes Expérimentales, comté de la Pocatière, St-Hyacinthe, Deschambault.

Quelques éleveurs ont, ensuite, demandé d'entrée, mais au début on ne peut qualifier aucunes truies n'est qu'après trois ou quatre ans et de patience qu'on a vu un cul réussi à faire qualifier une truie; parler de Monsieur Leblanc de qui ne s'est pas arrêté à ce premier échec. Jusqu'en 1933, il a réussi à faire qualifier trois autres. Les premières que cette politique a été en opération expédiées n'étaient pas aussi bonnes que ceux que l'on reçoit à présent ainsi il n'était pas rare de voir arriver des cochons trop pesants, d'autres trop maigres; mais ceux qui ont tiré profit des renseignements par l'essai d'abatage, ont, par la suite, eu de succès avec leurs truies. Ainsi M. Amélie Béthune, de Nicolet, a, sans de travail, obtenu en 1933 de bons résultats avec une de ses truies qualifiée avec 257 points pour l'essai d'abatage, ont, par la suite, eu de succès avec leurs truies. Ainsi M. Amélie Béthune, de Nicolet, a, sans de travail, obtenu en 1933 de bons résultats avec une de ses truies qualifiée avec 257 points pour l'essai d'abatage, ont, par la suite, eu de succès avec leurs truies. Ainsi M. Amélie Béthune, de Nicolet, a, sans de travail, obtenu en 1933 de bons résultats avec une de ses truies qualifiée avec 257 points pour l'essai d'abatage, ont, par la suite, eu de succès avec leurs truies.

Maintenant, si l'on tient compte du nombre restreint de cultivateurs à l'enregistrement supérieur à la fin de 19 en tout, on peut dire qu'il y a un grand progrès en comparant les résultats l'an dernier avec ceux des années précédentes. En 1933, il y a eu 13 truies à se qualifier dans la Pro Québec et avant cette date, il n'y avait eu qu'une seule.

Avant de passer en revue les 14 truies mentionnées plus haut, voyons quel est le système de qualification qui consiste à l'enregistrement supérieur, divisé en trois classes:

1. Aptitudes à donner portée normale

Pour se qualifier, une truie doit avoir au moins huit petits jusqu'au jour du pointage se calcule en ajoutant